

Recrutement d'un Expert en transport aérien (Consultant Individuel) pour appuyer le Département des infrastructures dans le suivi et la mise en œuvre du projet PASTACO

- 1. Le secteur du transport aérien de la CEDEAO est de plus en plus marginalisé dans l'industrie du transport aérien en Afrique. Les principales déficiences sont l'absence de liaisons aériennes fiables et abordables entre les capitales des États membres, les tarifs aériens élevés, l'effondrement des grandes compagnies aériennes (Air Afrique, Nigeria airways, Ghana Airways...) et un niveau de sécurité/sûreté aérienne conforme aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Le développement réussi du transport aérien en Afrique de l'Ouest permettra aux États membres de la CEDEAO d'accélérer leur développement socio-économique grâce à un accès plus facile à leurs territoires et à leurs ressources, de consolider leurs relations internationales et commerciales avec les donateurs et les partenaires ainsi que de réduire les effets négatifs de la famine, de la guerre et des épidémies par l'acheminement rapide des denrées alimentaires et des médicaments. En effet, l'aviation devrait être un catalyseur du développement et de l'intégration socio-économique dans la région de la CEDEAO
- 2. En conséquence, les Etats membres de la CEDEAO ont donné mandat à la Commission de les aider en coordonnant, harmonisant et mobilisant des fonds pour le développement durable de leur secteur du transport aérien.
- 3. Dans l'objectif de relever en partie ces défis et d'assurer le développement durable du transport aérien dans la région, une Lettre conjointe CEDEAO/CEAAC/UEMOA 0001/TA/15/11/13 en date du 15 novembre 2013 a été adressée au Président de la BAD en vue de solliciter une assistance financière pour conforter les acquis du Programme de renforcement des capacités de supervision de la sécurité aérienne en Afrique de l'ouest et du centre (programme COSCAP, don de la BAD de 1,72 Million UC entre 2005 et 2012
- 4. La BAD a répondu favorablement en octroyant, en juillet 2015, à ces trois Organisations Régionales, un don d'un montant total de 8 Million UC pour le financement du Projet d'Appui au Secteur du Transport Aérien en Afrique centrale et Occidentale (PASTA-CO).
- 5. L'objectif général du projet PASTA-CO est de contribuer à l'amélioration de la sécurité et la sûreté de l'aviation civile et d'offrir des services de navigation aérienne sûrs, efficaces dans un espace aérien unifié afin d'appuyer le commerce, et l'intégration socioéconomique régionale au sein de la région Afrique centrale et Occidentale

- 6. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a l'intention d'appliquer une partie de la subvention PASTA-CO de la Banque africaine de développement pour le Recrutement d'un Expert en transport aérien (Consultant) pour appuyer le Département des infrastructures pour appuyer le Département des infrastructures dans le suivi et la mise en œuvre du projet PASTACO
- 7. Les services prévus par ce contrat concernent principalement les activités de coordination, de préparation et de mise en œuvre de toutes les activités prévues dans le cadre du projet PASTACO. Ces activités comprennent
 - a. Appuyer la division du transport aérien dans le suivi et la mise en œuvre de tous les projets inscrits dans le programme PASTACO
 - b. Préparer les documents de projet y compris les notes conceptuelles, les projets de termes de référence, les calendriers de mise en œuvre et d'acquisition et toute la correspondance y afférente, et, appuyer la mise en œuvre effective de toutes les activités dans les délais prévus de la Division du transport aérien et la mise en œuvre des programmes, politiques, projets et plans d'action en matière d'aviation ;
 - c. Préparer les plans de travail et les budgets annuels consolides du projet en rapport avec les partenaires du projet tels que OACI et BAGASOO ;
 - d. Produire les rapports mensuels trimestriels pour la mise en œuvre du projet incluant l'ensemble des activités réalisées par tous les partenaires au projet
 - e. Organiser des réunions de coordination de la CEDEAO et des parties prenantes, les ateliers de validation des différents rapports par les états membres, participer aux réunions des comités techniques mixtes pour la mise en œuvre du projet
 - f. A travers des réunions et des négociations, développer et maintenir de bonnes relations avec l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, BAGASOO, les commissions, les associations, les conférences ainsi qu'avec les autres Communautés Economiques Régionales (CER) et les organisations d'intégration telles que l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)
 - g. Préparer et négocier des protocoles d'accord entre la CEDEAO et ses partenaires du projet tels que l'OACI et BAGASOO dans la mise en œuvre du projet PASTACO
 - h. Exercer toute autre activité liée au projet qui pourrait être assignée par le Commissaire aux infrastructures et la Commission de la CEDEAO
- 8. La durée globale de la mission est estimée à douze mois (12). La mission devrait commencer le 1er mars 2021 et se termine le 28 février 2023.
- 9. La Commission de la CEDEAO invite tous les Consultants individuels éligibles et qualifiés intéressés à soumettre leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants doivent produire une lettre de manifestation d'intérêt et leur curriculum vitae, en fournissant des informations claires sur leur expériences et leur qualification par rapport à la mission (CV, références de services similaires démontrant qu'ils sont qualifiés, description de leurs expériences et tâches dans des missions similaires, etc.)

10.Le consultant sera un spécialiste de haut niveau des projets d'aviation civile/transport aérien, avec une bonne connaissance des projets internationaux. En outre, il doit posséder des compétences en matière de passation de marchés conformément aux procédures des bailleurs de fonds multilatéraux, en particulier de la BAD, et avoir le profil suivant :

a. **Qualification** : Doit être titulaire d'un master en transport aérien ou en génie civil ou une discipline connexe.

- b. **Expérience**: Minimum de dix (10) ans d'expérience pertinente et de compétences de gestion, de préférence en Afrique, dans l'administration du transport aérien/aviation civile, une compagnie aérienne, une société aéroportuaire, des services de navigation aérienne ou une organisation similaire liée à l'aviation, ou une organisation régionale / internationale impliquée dans le développement des normes, services, programmes ou politiques de transport aérien
- c. Avoir été impliqué dans une position similaire (assistance technique), au moins 1 contrat de consultant dans la mise en œuvre d'un programme régional d'aviation dans une (1) institution régionale, continentale ou internationale
- d. Bonne connaissance de la préparation des projets d'investissement, des études de faisabilité et des documents pour l'attribution des contrats ; Bonne connaissance des règles et procédures de la CEDEAO
- e. Capacité à travailler dans un environnement multiculturel
- f. Connaissance des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI, de la Convention de Chicago, des droits du trafic aérien, des aéronefs, des infrastructures, installations et équipements aéroportuaires, des services de navigation aérienne, des institutions aéronautiques en Afrique
- g. Avoir une expérience avérée dans la mise en œuvre de projets d'aviation financés par la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale ou l'Union européenne ;
- h. Il/elle doit être ressortissant(e) de l'un des 15 Etats membres de la CEDEAO
- i. Il ne doit pas être âge de plus de 60 ans.

NOTE:

- i) Les références fournies par le candidat ne seront prises en compte que si le candidat joint des documents justificatifs nécessaires.
 - j. Les critères d'éligibilité, la préparation de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux Règles et procédures pour l'utilisation des consultants de la Banque africaine de développement" (édition de mai 2008 révisée en juillet 2012), disponibles sur le site web de la Banque : http://www.afdb.org. La procédure de sélection sera basée sur la méthode de sélection basée sur la qualité et les coûts (QCBS), et une liste restreinte de six (6) cabinets présentant les meilleurs profils sera établie après l'expression d'intérêt. Les entreprises qui font partie d'un réseau international doivent également soumettre une manifestation d'intérêt.

k.

- Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations aux adresses électroniques mentionnées ci-dessous pendant les heures de travail : de 8h00 à 12h00 (heure locale) les jours ouvrables : sbangoura@ecowas.int; ecapochichi@ecowas.int;
- 11. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises au plus tard le 31 Janvier 2022 à 11h00 (GMT+1), et doivent porter clairement la mention : "Recrutement d'un Expert en transport aérien (Consultant) pour appuyer le Département des infrastructures dans le suivi et la mise en œuvre du projet PASTACO " et être adressées à par e-mail à sbangoura@ecowas.int ; ecapochichi@ecowas.int ;
- 12. Les langues de travail sont l'anglais ou le français. L'expression d'intérêt sera soumise en anglais ou en français.